

REPUBLIQUE FRANCAISE

CHAUMONTEL: Budget Principal

Numéro SIRET : 21950149100019

POSTE COMPTABLE : SGC de Garges

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET Budget Principal

ANNEE 2022

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

9 5 1 4 9 Budget Principal BP 2022	BUDGET PRIMITIF
---	-----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	3 305
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	21
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 579 659,00	3 027 573,00	910,27	895,39

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	830,82	708,00
2	Produits des impositions directes/population	631,72	420,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	898,45	900,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	400,33	283,00
5	Encours de dette/population	371,99	698,00
6	DGF/population	101,66	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5122	0,5150
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9727	0,8720
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4455	0,3140
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4140	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 069 405,502 969 405,50
+		+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	100 000,00
=		=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 069 405,503 069 405,50
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 465 591,931 359 060,66
+		+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	500 000,11326 233,23
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	280 298,15
=		=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 965 592,041 965 592,04
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)		5 034 997,545 034 997,54

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	849 914,48		925 221,57	925 221,57	925 221,57
012	Charges de personnel et frais assimilé	1 335 674,93		1 397 129,84	1 397 129,84	1 397 129,84
014	Atténuations de produits	174 149,00		172 399,00	172 399,00	172 399,00
65	Autres charges de gestion courante	207 552,95		199 043,13	199 043,13	199 043,13
Total des dépenses de gestion courante		2 567 291,36	0,00	2 693 793,54	2 693 793,54	2 693 793,54
66	Charges financières	54 036,76		47 402,42	47 402,42	47 402,42
67	Charges exceptionnelles	6 000,00		3 334,20	3 334,20	3 334,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires (			1 360,00	1 360,00	1 360,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		2 627 328,12	0,00	2 745 890,16	2 745 890,16	2 745 890,16
023	Virement à la section d'investissement (	300 917,54		320 151,15	320 151,15	320 151,15
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	3 364,19		3 364,19	3 364,19	3 364,19
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		304 281,73	0,00	323 515,34	323 515,34	323 515,34
TOTAL		2 931 609,85	0,00	3 069 405,50	3 069 405,50	3 069 405,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 069 405,50
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	22 077,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	202 500,00		192 371,50	192 371,50	192 371,50
73	Impôts et taxes	2 166 000,00		2 310 864,00	2 310 864,00	2 310 864,00
74	Dotations, subventions et participations	529 500,00		434 170,00	434 170,00	434 170,00
75	Autres produits de gestion courante	3 512,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 923 589,00	0,00	2 969 405,50	2 969 405,50	2 969 405,50
76	Produits financiers	20,00				
77	Produits exceptionnels	8 000,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 931 609,00	0,00	2 969 405,50	2 969 405,50	2 969 405,50
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 931 609,00	0,00	2 969 405,50	2 969 405,50	2 969 405,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	100 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 069 405,50
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	323 515,34
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	102 061,60	68 098,96	31 000,00	31 000,00	99 098,96
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 236 110,55	431 901,15	1 292 112,00	1 292 112,00	1 724 013,15
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		2 338 172,15	500 000,11	1 323 112,00	1 323 112,00	1 823 112,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 751,56				
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	140 653,05		142 479,93	142 479,93	142 479,93
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		146 404,61	0,00	142 479,93	142 479,93	142 479,93
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		2 484 576,76	500 000,11	1 465 591,93	1 465 591,93	1 965 592,04
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 484 576,76	500 000,11	1 465 591,93	1 465 591,93	1 965 592,04

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 965 592,04

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	412 097,33	326 233,23	154 387,60	154 387,60	480 620,83
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		412 097,33	326 233,23	154 387,60	154 387,60	480 620,83
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	285 554,40		60 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	758 605,34		711 157,72	711 157,72	711 157,72
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	220 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 230,00				
Total des recettes financières		1 273 389,74	0,00	881 157,72	881 157,72	881 157,72
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		1 685 487,07	326 233,23	1 035 545,32	1 035 545,32	1 361 778,55
021	Virement de la section de fonctionnement	300 917,54		320 151,15	320 151,15	320 151,15
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	3 364,19		3 364,19	3 364,19	3 364,19
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		304 281,73	0,00	323 515,34	323 515,34	323 515,34
TOTAL		1 989 768,80	326 233,23	1 359 060,66	1 359 060,66	1 685 293,89

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	280 298,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 965 592,04

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	323 515,34
---	------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	925 221,57		925 221,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 397 129,84		1 397 129,84
014	Atténuations de produits	172 399,00		172 399,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	199 043,13		199 043,13
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	47 402,42		47 402,42
67	Charges exceptionnelles	3 334,20		3 334,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 360,00	3 364,19	4 724,19
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		320 151,15	320 151,15
Dépenses de fonctionnement - Total		2 745 890,16	323 515,34	3 069 405,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 069 405,50
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	142 479,93		142 479,93
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	99 098,96		99 098,96
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	1 724 013,15		1 724 013,15
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 965 592,04		1 965 592,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 965 592,04
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	192 371,50		192 371,50
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	2 310 864,00		2 310 864,00
74	Dotations, subventions et participations	434 170,00		434 170,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00		2 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		2 969 405,50		2 969 405,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	100 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 069 405,50
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00		60 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	480 620,83		480 620,83
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	110 000,00		110 000,00
28	Amortissements des immobilisations		3 364,19	3 364,19
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		320 151,15	320 151,15
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		650 620,83	323 515,34	974 136,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	280 298,15
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	711 157,72
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 965 592,04
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	849 914,48	925 221,57	925 221,57
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à a	159 700,00	138 200,00	138 200,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	80 400,00	79 095,00	79 095,00
60618	Autres fournitures non stockables	700,00	450,00	450,00
60621	Combustibles	55 034,00	70 000,00	70 000,00
60622	Carburants	8 500,00	9 500,00	9 500,00
60623	Alimentations	8 300,00	6 970,00	6 970,00
60624	Produits de traitement		600,00	600,00
60628	Autres fournitures non stockées	23 300,00	16 800,00	16 800,00
60631	Fournitures d'entretien	9 700,00	7 730,00	7 730,00
60632	Fournitures de petit équipement	31 360,00	34 820,00	34 820,00
60633	Fournitures de voirie	14 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	5 650,00	10 400,00	10 400,00
6064	Fournitures administratives	4 400,00	5 010,00	5 010,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	3 200,00	3 300,00	3 300,00
6067	Fournitures scolaires	10 779,00	12 210,00	12 210,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	5 300,00	5 300,00
611	Contrats de prestations de services	14 515,68	33 800,00	33 800,00
6125	Crédit-bail immobilier	5 700,00		
6135	Locations mobilières	7 882,00	4 050,00	4 050,00
61521	Terrains	14 000,00	30 000,00	30 000,00
615221	Bâtiments publics	75 442,00	88 100,00	88 100,00
615231	Voiries	46 500,00	33 000,00	33 000,00
615232	Réseaux	36 000,00	33 548,57	33 548,57
61551	Matériel roulant	9 500,00	21 000,00	21 000,00
61558	Autres biens mobiliers	4 700,00	4 100,00	4 100,00
6156	Maintenance	28 180,00	38 980,00	38 980,00
6161	Multirisques	17 000,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches		8 800,00	8 800,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	600,00	600,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	5 550,00	5 550,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 020,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 300,00	3 150,00	3 150,00
6236	Catalogues et imprimés	560,00	900,00	900,00
6237	Publications	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	2 690,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	49 350,00	56 830,00	56 830,00
6251	Voyages et déplacements	31,80		
6257	Réceptions	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 800,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	17 300,00	15 278,00	15 278,00
627	Services bancaires et assimilés	440,00	450,00	450,00
6288	Autres services extérieurs	7 480,00	30 700,00	30 700,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 335 674,93	1 397 129,84	1 397 129,84
6218	Autres personnel extérieur	58 214,68	16 000,00	16 000,00
6331	Versement mobilité	11 923,43	13 502,98	13 502,98
6332	Cotisations versées au FNAL	746,73	826,39	826,39
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	11 945,38	12 465,95	12 465,95
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	7 292,38	2 531,47	2 531,47

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6411	Personnel titulaire	617 566,55	656 698,33	656 698,33
6413	Personnel non titulaire	244 908,40	215 816,91	215 816,91
64168	Autres emplois d'insertion	16 802,01	108 445,20	108 445,20
6451	Cotisations à l'URSSAF	145 947,31	150 332,80	150 332,80
6453	Cotisations aux caisses de retraite	167 430,90	174 743,03	174 743,03
6454	Cotisations aux ASSEDIC	10 599,37	13 132,55	13 132,55
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 860,00	25 000,00	25 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	10 967,79	7 634,23	7 634,23
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 470,00		
014	Atténuations de produits	174 149,00	172 399,00	172 399,00
739221	FNGIR	116 399,00	116 399,00	116 399,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in	57 750,00	56 000,00	56 000,00
65	Autres charges de gestion courante	207 552,95	199 043,13	199 043,13
6531	Indemnités	58 993,92	59 440,36	59 440,36
6533	Cotisations de retraite	2 978,00	3 836,76	3 836,76
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	7 345,20	7 642,06	7 642,06
6535	Formation	2 500,00		
6536	Frais de représentation du maire	100,00	100,00	100,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin manda	60,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	244,30	400,00	400,00
6553	Service d'incendie	61 772,53	60 563,95	60 563,95
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	11 800,00	12 000,00	12 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 350,00		
657362	CCAS	16 000,00	12 000,00	12 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	44 389,00	43 000,00	43 000,00
65888	Autres	20,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		2 567 291,36	2 693 793,54	2 693 793,54
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	54 036,76	47 402,42	47 402,42
66111	Intérêts réglés à l'échéance	51 374,87	46 057,99	46 057,99
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	5 000,00	3 522,82	3 522,82
	ICNE de l'exercice N-1	-2 338,11	-2 178,39	-2 178,39
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	3 334,20	3 334,20
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g		334,20	334,20
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (		1 360,00	1 360,00
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circul		1 360,00	1 360,00
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 627 328,12	2 745 890,16	2 745 890,16
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	300 917,54	320 151,15	320 151,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 364,19	3 364,19	3 364,19
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	3 364,19	3 364,19	3 364,19
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		304 281,73	323 515,34	323 515,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		304 281,73	323 515,34	323 515,34

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	2 931 609,85	3 069 405,50	3 069 405,50
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 069 405,50
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	3 522,82
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-2 178,39
= Différence ICNE N - ICNE N-1	1 344,43

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	22 077,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	22 077,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	202 500,00	192 371,50	192 371,50
7018	Autres ventes de produits finis		2 000,00	2 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	500,00	2 500,00	2 500,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co		871,50	871,50
70632	A caractère de loisirs	40 000,00	27 000,00	27 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	162 000,00	160 000,00	160 000,00
73	Impôts et taxes	2 166 000,00	2 310 864,00	2 310 864,00
73111	Impôts directs locaux	1 880 000,00	1 985 875,00	1 985 875,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entrepri	50 000,00	82 358,00	82 358,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	10 000,00	14 285,00	14 285,00
73114	Imposition forfaitaire sur entreprises de rés	4 000,00	5 346,00	5 346,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électric	72 000,00	73 000,00	73 000,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	150 000,00	150 000,00	150 000,00
74	Dotations, subventions et participations	529 500,00	434 170,00	434 170,00
7411	Dotation forfaitaire	302 000,00	300 000,00	300 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	41 000,00	36 000,00	36 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	35 000,00		
744	FCTVA	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres		15 000,00	15 000,00
7478	Autres organismes	86 000,00	62 000,00	62 000,00
748313	Dotation de compensation de la réforme de		12 693,00	12 693,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax	10 000,00		
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.	5 000,00	4 477,00	4 477,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	1 500,00		
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	45 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	3 512,00	2 000,00	2 000,00
751	Redevances concessions,brevets,licence	2 997,00	2 000,00	2 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	515,00		
TOTAL GESTION DES SERVICES		2 923 589,00	2 969 405,50	2 969 405,50
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
76	Produits financiers (b)	20,00		
761	Produits de participations	20,00		
77	Produits exceptionnels (c)	8 000,00		
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge	8 000,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (			
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 931 609,00	2 969 405,50	2 969 405,50
= a + b + c + d				
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 931 609,00	2 969 405,50	2 969 405,50
= RECETTES REELLES + D'ORDRE				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. /	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
Art.				

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	100 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 069 405,50

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	102 061,60	31 000,00	31 000,00
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	36 672,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	47 469,60	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits similaires	17 920,00	16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	2 236 110,55	1 292 112,00	1 292 112,00
2111	Terrains nus	284 271,00	120 000,00	120 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	23 302,44		
21312	Bâtiments scolaires		250 800,00	250 800,00
21316	Equipements du cimetière		17 000,00	17 000,00
21318	Autres bâtiments publics	78 234,00	20 000,00	20 000,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	913 656,12	158 000,00	158 000,00
2151	Réseaux de voirie	411 738,00	80 000,00	80 000,00
2152	Installations de voirie	25 632,00		
21533	Réseaux câblés	8 870,90		
21534	Réseaux d'électrification	447 633,08	633 572,00	633 572,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 066,20	2 000,00	2 000,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu		2 800,00	2 800,00
2182	Matériel de transport		2 000,00	2 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 951,00	1 500,00	1 500,00
2184	Mobilier		4 240,00	4 240,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 755,81	200,00	200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (			
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
Total des dépenses d'équipement		2 338 172,15	1 323 112,00	1 323 112,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 751,56		
10226	Taxe d'aménagement	5 751,56		
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	140 653,05	142 479,93	142 479,93
1641	Emprunts en euros	140 653,05	142 479,93	142 479,93
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		146 404,61	142 479,93	142 479,93
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 484 576,76	1 465 591,93	1 465 591,93
040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 484 576,76	1 465 591,93	1 465 591,93

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. /	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
Art.				

				+
	RESTES A REALISER N-1			500 000,11
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 965 592,04

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	412 097,33	154 387,60	154 387,60
1321	Etats et établissements nationaux		610,00	610,00
1322	Régions	15 072,56		
1326	Autres établissements publics locaux	187 688,77		
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	57 869,00		
1342	Amendes de Police	11 467,00		
1346	Participations pour voirie et réseaux		95 908,60	95 908,60
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	140 000,00	57 869,00	57 869,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		412 097,33	154 387,60	154 387,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 044 159,74	771 157,72	771 157,72
10222	FCTVA	255 800,00	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	29 754,40	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	758 605,34	711 157,72	711 157,72
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières	220 000,00	110 000,00	110 000,00
27638	Autres établissements publics	220 000,00	110 000,00	110 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisation	9 230,00		
Total des recettes financières		1 273 389,74	881 157,72	881 157,72
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 685 487,07	1 035 545,32	1 035 545,32
021	Virement de la section de fonctionnemen	300 917,54	320 151,15	320 151,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 364,19	3 364,19	3 364,19
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 364,19	3 364,19	3 364,19
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		304 281,73	323 515,34	323 515,34
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		304 281,73	323 515,34	323 515,34
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 989 768,80	1 359 060,66	1 359 060,66

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	326 233,23
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	280 298,15
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 965 592,04

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 01/01/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)		Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 500 000,00									
1641 Emprunts en euros					2 500 000,00									
20071-60176633739	CREDIT AGRICOLE Ile-de-France			29/08/2007	1 000 000,00	F			4,42	4,42	EUR	T	P	N
20131-MON280190EUR	LA BANQUE POSTALE			01/12/2013	1 500 000,00	F			3,43	3,49	EUR	T	C	N
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
16818 Autres prêteurs														
TOTAL GENERAL					2 500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2022												ICNE de l'exercice	
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée rés- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 229 454,74					142 479,93	46 057,99			3 522,82	
1641 Emprunts en euros				1 229 454,74					142 479,93	46 057,99			3 522,82	
20071-60176633739	N			554 454,74	10,65	F		4,42	42 479,93	23 809,23			1 906,27	
20131-MON280190EUR	N			675 000,00	6,91	F		3,49	100 000,00	22 248,76			1 616,55	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
16818 Autres prêteurs														
TOTAL GENERAL				1 229 454,74					142 479,93	46 057,99			3 522,82	
(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la date de														

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêt éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunet) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		
A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)		
A2.3		

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure laux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structures		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	2					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	1 228 454,74					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2022 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2022 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					
(ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A3 A4 A5
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		
ETAT DES PROVISIONS		
ETALEMENT DES PROVISIONS		

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur	Catégories de biens amortis	17/03/2016
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		
Linéaire	Autres	Durée (en années)
		50

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS		A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		142 479,93	i 142 479,93
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		142 479,93	142 479,93
1641	Emprunts en euros	142 479,93	142 479,93
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	142 479,93	500 000,11		642 480,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		493 515,34	iii 493 515,34
Ressources propres externes de l'année (a)		170 000,00	170 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
27638	Autres établissements publics	110 000,00	110 000,00
Ressources propres internes (b)(2)		323 515,34	323 515,34
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 364,19	3 364,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	320 151,15	320 151,15

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	493 515,34	326 233,23	280 298,15	711 157,72	1 811 204,44

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 642 480,04
Ressources propres disponibles	IV 1 811 204,44
Solde	V = IV - II (6) 1 168 724,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :		Intitulé de l'op. :		Date de délibération :		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2022 (2)	Restes à réaliser 2021 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
DEPENSES (a)						
NEANT						
RECETTES (b)						
NEANT						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2022
	Année	Profil				
Totaux des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						
ANTIN RESIDENCES	1998	P	Contrat 1022560 (ex 0260853)	CDC DIRECTION FONDS EPARGN	782 967,37	146 250,33
ANTIN RESIDENCES	1998	P	Contrat 1022574 (ex0266691)	CDC DIRECTION FONDS EPARGN	452 933,80	96 809,65
ANTIN RESIDENCES	1998	P	Contrat 1022575 (ex 0266692)	CDC DIRECTION FONDS EPARGN	181 173,52	24 063,07
Totaux généraux					148 860,05	25 377,61
					782 967,37	146 250,33

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des rembourse- ments (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
4	Annuelle	C		3,52	C		0,75	A-1		1 406,17	38 756,89
3	Annuelle	F		1,27	F		1,27	A-1		778,27	24 612,06
4	Annuelle	F		1,27	F		1,27	A-1		305,60	7 920,02
										322,30	6 224,81
										1 406,17	38 756,89

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	40 163,06
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	188 537,92
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	228 700,98
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 969 405,50
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	7,70

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.3 B1.4 B1.5 B1.6
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAI		
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant	Total (2)
					2023	2024	2025	2026		
NEANT										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2022	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L. 1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2022 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2022. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2022	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
NEANT					
FONCTIONNEMENT					
65541	Contrib. Fonds compens. charges territoriales PNR Oise-Pays de France S.I.C.G.P.O.V. Syndicat SAFER de l'Ile de France SMGFAVO		PNR Oise-Pays de France S.I.C.G.P.O.V. Syndicat SAFER de l'Ile de France SMGFAVO	Collectivité territ Collectivité territ Etablissement pu Etablissement pu	12 000,00 8 900,00 700,00 1 000,00 1 400,00 43 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé AMICALE BOULISTES ARMUZIK ASC Ecole Elémentaire ASCL Chaumontel Luzarches BILLARD CLUB DE CHAUMONTEL ASSOCIATION CAC CHAUMONTEL CHAUMONTEL POKER CLUB CLUB DE L'AMITIE DE CHAUMONTEL EVIDENCE FCPE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE JUDO CLUB LES MUSTANGS SHOWMONTEL LUMIERES ET COULEURS OCCE 95 ECOLE MATERNELLE Divers		AMICALE BOULISTES CHAUMONTEL Associ ARMUZIK ASC Ecole Elémentaire ASCL Chaumontel Luzarches BILLARD CLUB DE CHAUMONTEL ASSOCIATI CAC CHAUMONTEL CHAUMONTEL POKER CLUB CLUB DE L'AMITIE DE CHAUMONTEL EVIDENCE FCPE Chaumontel Association CDPE 95 (0951 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE JUDO CLUB LES MUSTANGS SHOWMONTEL LUMIERES ET COULEURS OCCE 95 ECOLE MATERNELLE PARTICIPATIONS DIVERSES	Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Etablissement pu Association	700,00 1 000,00 9 500,00 3 000,00 400,00 5 000,00 1 100,00 300,00 3 000,00 800,00 1 300,00 1 800,00 1 200,00 200,00 4 500,00 5 000,00

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
ROCK N SALSA CLUB	ROCK N SALSA CLUB		ROCK N SALSA CLUB	Association	1 100,00
SECOURS CATHOLIQUE	SECOURS CATHOLIQUE		SECOURS CATHOLIQUE	Association	400,00
STMC AïKI-JUJUTSU CHAUMONTEL	STMC AïKI-JUJUTSU CHAUMONTEL		STMC AïKI-JUJUTSU CHAUMONTEL	Association	900,00
UNION DEP SAPEURS POMPIERS VO UDSPVC	UNION DEP SAPEURS POMPIERS VO UDSPVC		UNION DEP SAPEURS POMPIERS VO UDSPV	Association	300,00
UNION SPORTIVE CHAUMONTELLOISE DE TENNIS	UNION SPORTIVE CHAUMONTELLOISE DE TENNIS		UNION SPORTIVE CHAUMONTELLOISE DE T	Association	1 000,00
VELO CLUB CHAUMONTELLOIS	VELO CLUB CHAUMONTELLOIS		VELO CLUB CHAUMONTELLOIS	Association	500,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2022 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2022 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2022 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2022 :			

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022		C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		10,00		10,00	7,91	2,00	9,91
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE CL. (AV. JANV. 2	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADM PRINCIPAL 2EME CL. (AV. JANV. 2	C	6,00		6,00	5,91		5,91
ATTACHE PRINCIPAL (AV. JANV. 2021)	A	1,00		1,00		1,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00		1,00		1,00	1,00
TECHNIQUE		14,00	1,00	15,00	9,00	1,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	9,00	1,00	10,00	7,00		7,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (AV. JAN	C	3,00		3,00	2,00		2,00
AGENT POLYVALENT CANTINE, NETTOYAGE L		1,00		1,00		1,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00		1,00			
SOCIAL		3,00		3,00	2,00		2,00
AGENT SOCIAL PR. DE 1ERE CL. (AV. JANV. 202	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (AV. JANV. 2	C	2,00		2,00	1,00		1,00
ANIMATION		7,00		7,00	5,00		5,00
ADJOINT D'ANIMATION (AV. JANV. 2022)	C	5,00		5,00	4,00		4,00
ADJOINT D'ANIMATION PR DE 1ERE CL. (AV JAN	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT D'ANIMATION PR DE 2EME CL. (AV JAN	C	1,00		1,00			
POLICE MUNICIPALE		3,00		3,00	2,00		2,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (AV. JANV. 2022)	C	2,00		2,00	1,00		1,00
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE (AV. JANV. 2	C	1,00		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		37,00	1,00	38,00	25,91	3,00	28,91

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS. ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022		C1

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022		C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)							
AGENT POLYVALENT, CANTINE, NETTOYAGE L	C	TECH	350				
ATTACHE PRINCIPAL (AV. JANV. 2021)	A	ADM	896				
REDACTEUR	B	ADM	379				
Agents occupant un emploi non permanent (7)							
ADJOINT D'ANIMATION		ANIM	350				
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	350				
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	TECH	350				
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022		C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRAN		FA	
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE	Dissolution par délibération 2019-268				
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						
SPIC	Locations	21/03/2017	2017/142 21/03/2017		Locations	X

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES			IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS				
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS			C3.1	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE			C3.2	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.			C3.3	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.			C3.4	
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2021	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2021 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2021 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB	4 566 000,000	1,892 %	33,910 %	0,000 %	1 548 330,000	1,892 %
TFPNB	16 300,000	2,937 %	105,730 %	0,000 %	17 233,000	2,933 %
CFE	623 500,000	-2,419 %	19,920 %	0,000 %	124 201,000	-2,419 %
TOTAL	5 205 800,000	1,359 %			1 689 764,000	1,572 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 15 Nombre de suffrages exprimés : 18 VOTES - Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Date de convocation : 24/03/2022 Présenté par le Maire , A Chaumontel, le 28/03/2022 le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A Chaumontel, le 28/03/2022 Les membres du Conseil Municipal,		
M. COLLOBER Ernest	Mme BORDE Jocelyne	M. DA ROCHA José
Mme FONT. Marguerite	M. GARCIA CARTAS Emiliano	M. GAUBOUR Jacques
Mme GRECO Carla	M. HERMOSILLA Frédéric	Mme PETIAUX Stéphanie
Mme PETIT Véronique	Mme PLUQUET Gwendoline	Mme POSTOLLE Maryse
Monsieur SARAGOSA Sylvain	Mme SIRIMANOTHAM Kongprachanh	Mme SORTAIS Nathalie
Mme SUEUR-PARENT Isabelle	M. SUFFYS Thierry	Mme TANGE Corinne
Monsieur VIEGAS Alexandre	Mme VIEVILLE Virginie	M. VIGIER Christophe
M. WHYTE Julien	M. ZAFIOR Marc	
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le ____/____/____, et de la publication le ____/____/____ A Chaumontel, le ____/____/____		

